



Les Mesneux

Bulletin numéro 25

Mars - 2005

Edito du Maire

A propos du T.G.V. et du merlon de protection...

Les travaux de terrassement du gros œuvre de la Ligne à Grande Vitesse Est, ainsi que la réalisation des ouvrages d'art sur la RD.6 E et la RD.6 sont maintenant pratiquement terminés. L'entreprise RAZEL devrait replier son chantier vers le mois de mai 2005. Compte tenu de l'importance des travaux, nous pouvons les féliciter de la qualité des rapports que les responsables ont entretenus avec les habitants et la municipalité et de leurs efforts constants pour entraîner le moins de gêne possible.

A la suite, la SNCF prendra possession de la ligne et réalisera le ballast, les caténaires et l'alimentation électrique. C'est la ligne qui sera utilisée pour acheminer le matériel, et hormis quelques toupies de béton pour la réalisation des massifs d'ancrage des caténaires, nos voiries ne devraient plus être utilisées.

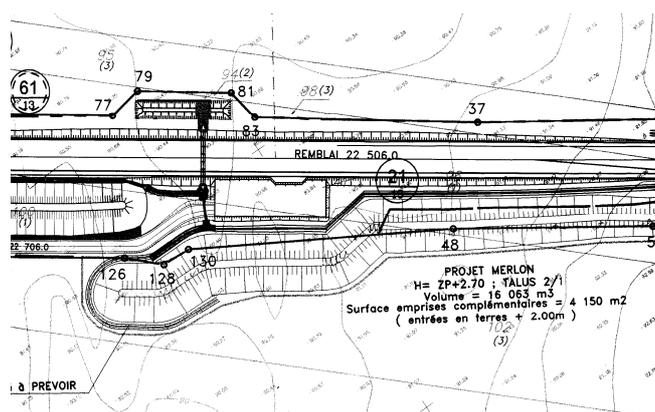
Fin 2006 et début 2007 devraient être réservés aux essais des rames et la mise en service de la LGV est prévue vers le milieu 2007.

La montée en puissance du nombre des convois sera progressive, mais il est prévu 110 trains

par jour, en période d'exploitation normale, dont 10% s'arrêteront à la gare « CHAMPAGNE - ARDENNE » à BEZANNES.

De ce fait, la crainte des nuisances sonores est la question qui nous préoccupe et certains habitants se sont inquiétés de ce que le merlon de protection Sud-est, (vers Bezannes) n'allait pas jusqu'au pont. L'explication en est que l'Etat a pris, en matière de bruit, l'engagement de ne pas délivrer plus de 62 Db_a en Laeq (1) en façade des maisons les plus proches. Le merlon respectait les engagements de l'Etat, et même au-delà, d'après Réseau Ferré de France qui, de ce fait, a toujours refusé de le prolonger.

.../...



DANS CE NUMÉRO

Edito du Maire	Page 1-2	Activités sportives	Page 7
C.R. des conseils municipaux	Page 3	Le Comité des Fêtes	Page 8
Zone artisanale	Page 4	A propos de l'A.D.S.L	Page 9
A propos de la P.V.R	Page 5	Publicité	Page 10

A propos du T.G.V. et du merlon de protection...(suite)



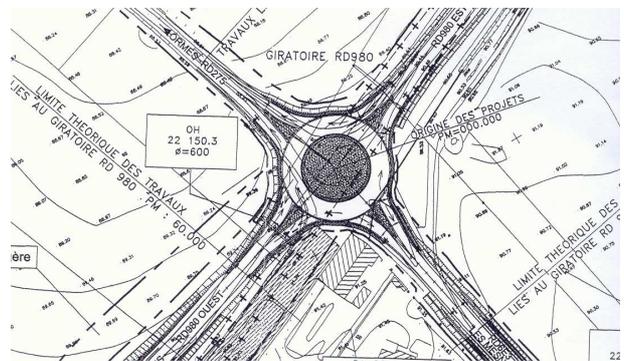
Prenant en compte l'inquiétude des riverains et la nécessité de protéger cette zone susceptible d'un éventuel développement de notre village, j'ai réussi, avec l'aide de Mme Catherine VAUTRIN, Secrétaire d'Etat, à négocier avec le responsable technique RFF de la L.G.V, le **prolongement de ce merlon** en contrepartie d'une participation communale de 20 % environ du coût total, soit 20.000 €.

Il faut remercier Messieurs Yves BOUGY et Maurice LEROY, propriétaires, qui ont accepté de céder les 50 ares nécessaires à l'emprise et le Conseil Municipal qui a accepté de voter les crédits. Le merlon d'un volume de 16.000m³, s'élèvera comme celui existant, à 3m,10 au-dessus du niveau des rails, et complètera efficacement le dispositif actuel.

1) Le calcul en Laeq correspond à la somme des bruits en DbA générés par les convois entre 6 et 22 heures, rapportée à la durée (16 h). C'est donc une moyenne qui ne reflète pas exactement le bruit de passage « en crête » d'un convoi qui est nettement plus élevé (# 72/75 DbA).

A propos du Rond-point de la RD.6 E et RD.980

Le carrefour, entre les RD.6 E - RD.275 d'une part et la RD.980 d'autre part, est maintenant aménagé depuis fin 2004. A la demande expresse de la commune, compte tenu de sa dangerosité, le Conseil Général avait accepté, depuis trois ans, de réaliser un Rond Point giratoire mais, pour des raisons techniques de positionnement, il n'a pu être construit qu'en même temps que la Ligne à Grande Vitesse. Il a nécessité 4000 m³ de remblais, 1700 m³ de terre végétale, 2000 tonnes de produits bitumeux. Il a 23m,50 de rayon extérieur et l'anneau de circulation a 7m,50 de large. Son éclairage par des lampes au sodium vient en accroître encore la sécurité.



C'est le Conseil Général qui a financé l'investissement de l'éclairage public, les communes d'Ormes et de Les Mesneux prenant à leur charge, à part égale, le fonctionnement et l'entretien. C'est également le Conseil Général qui, à notre demande, a accepté de mettre hors gel à 12 Tonnes la RD.6 E pour la desserte de la zone artisanale.

Jean-Claude Levasseur

Vous avez pu remarquer que, durant cette période de neige et de gel, les axes principaux de la voirie communale ont toujours été praticables et sûrs.

Nous le devons à la vigilance et à la disponibilité de nos employés communaux qui trouveront ici l'expression de nos remerciements.

Le Maire,

COMPTES RENDUS SOMMAIRES DES CONSEILS MUNICIPAUX

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux en Mairie.

Classe de neige 2005 :

Le Conseil Municipal a retenu le projet proposé par l'équipe pédagogique et la commission scolaire concernant un séjour de neige à la Bresse, du 13 au 20 mars 2005 auquel participeront les classes CP-CE1-CE2-CM1 et CM2 soit 38 élèves. D'un montant total de 16.471 €, ce séjour sera financé pour moitié par la Commune; l'autre moitié étant à la charge des familles.

Délégué SIEM :

Par suite du décès de M. Jacky DENIZART, le Conseil Municipal a élu M. José BERTON au poste de délégué titulaire auprès du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Marne et M. Alain BOUGY en qualité de suppléant.

Convention relative à l'éclairage public du Rond-point RD.980/RD6E :

Une convention a été passée entre les communes de Les Mesneux et d'Ormes afin de supporter, à concurrence de 50% chacune, les charges inhérentes à l'éclairage public du Rond-Point RD.980 et RD.6E. L'investissement de tous les matériels ayant été pris en charge par le Conseil Général de la marne.

Choix d'un géomètre pour le découpage parcellaire du terrain communal de la rue des Coutures:

Le Conseil Municipal a décidé de procéder à la division parcellaire du terrain communal cadastré AA 284, situé en bordure des rues des Coutures et des Vianneries. A cet effet, il a retenu la S.C.P. de Géomètres Experts Fonciers Arnaud DUPONT pour la réalisation de cette opération.

Budget primitif 2005 :

Différents investissements sont envisagés dans le cadre du budget primitif 2005. Parmi ceux-ci : création d'un point lumineux supplémentaire et réfection partielle de la rue de Sacy - viabilisation de parcelles communales - création de trottoirs jusqu'à la rue de la Bouvette - aménagement des entrées du village - achats de bancs, poubelles, barrières, panneaux d'affichage, panneaux de signalisation routière, plan de cuisine pour la salle des fêtes, porte pour le terrain de tennis - mise en valeur des abords du bâtiment P1 (dalles, pelouses) - grosses réparations sur le tracteur communal.

Prolongement du merlon de protection acoustique TGV : Convention avec R.F.F.

Le conseil Municipal a autorisé le Maire à signer une convention avec R.F.F. pour l'étude et la réalisation d'un merlon de protection complémentaire en direction de Bezannes. La participation financière communale pour cette réalisation s'élève à 20.000 €.

Rapport de la Commission d'appel d'offres :

La société C.B.E. (Champagne Bureau d'Etudes) de REIMS a été retenue pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement des abords de zone artisanale des MESNEUX.

F.D

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES : LE 9.01.2005 - SACHA HIMBER - 24, rue du Hordon -

DÉCÈS : le 27.01.2005 - M. Patrick LEPOLARD - 53 ans - 13, rue du Hordon -

LA ZONE ARTISANALE

Bientôt... les premières entreprises...!



Depuis le 20 janvier 2005, les travaux d'aménagement de la zone artisanale sont partiellement terminés. Le revêtement final de la voie interne sera effectué à l'issue de l'installation des entreprises. Le permis de lotir a été déposé par la CCI et les premiers permis de construire commencent à être déposés à leur tour. L'aménagement des abords de la zone (à la charge de la Commune) va faire l'objet d'un appel d'offres dans les semaines qui viennent. Ces travaux englobent l'éclairage public et les télécoms, les trottoirs, les bordures et les espaces verts. Cette opération représente un investissement d'environ 80.000 euros qui sera couvert par un emprunt. Les travaux dureront 2 mois environ et devraient, en principe, commencer vers la fin juin. Ils engendreront, probablement, quelques perturbations sur le plan de la circulation mais tout sera fait pour en atténuer les effets.

Ainsi donc, après plusieurs années d'attente et de démarches, la zone artisanale va enfin voir le jour ! Il a fallu, pour cela, beaucoup argumenter et souvent batailler ferme pour que ce projet arrive à terme. Aussi, peut-on en espérer, d'ici une ou deux années, quelques retombées économiques non négligeables pour les finances de la commune.

En effet, les sept entreprises qui vont s'installer sur la zone d'activités représentent un potentiel de 50 à 60 personnes. Cela devrait apporter une bouffée d'oxygène à nos finances, surtout en ces temps où, du fait du désengagement de l'Etat et des collectivités territoriales en de nombreux domaines, les subventions se font de plus en plus rares.

Nous accueillerons donc, avec un vif intérêt, les artisans locaux et ceux des villages périphériques qui auront choisi de s'installer à LES MESNEUX.

Souhaitons-leur la bienvenue.

F.Dupriez



A vos calepins

Jeudi 5 mai (Ascension)

Bourse d'échanges à la Salle des Fêtes organisée par l'Association SHAEF (Souvenir et Histoire de l'Américan Expeditionary Forces)

Dimanche 8 mai 2005 : « Commémoration du 8 mai 1945 »

11 h 15: Rassemblement au Monument aux Morts.

11 h 30: Dépôt de gerbe

12 h 00: Vin d'honneur à la Salle des Fêtes

La population est invitée à participer nombreuse aux festivités du



60^{ème} Anniversaire de la capitulation allemande et de la Victoire de 1945

ACTIVITÉS SPORTIVES

A la recherche de la nouvelle star

Cette année, les dirigeants de la section Tennis de Table ont mis les bouchées doubles concernant le recrutement de jeunes joueurs.

En effet, depuis la rentrée scolaire de septembre 2004, l'école primaire de Les Mesneux s'est vu proposer nos services. Tous les lundis matin, ce sont les CM1 et CM2 de Mme Clément que Sébastien Patigny, notre cadre technique, reçoit avec grand plaisir.

C'est dans une ambiance à la fois sérieuse et agréable que nos apprentis pongistes découvrent les bases du tennis de table.

Durant le mois de novembre, ils ont participé à la phase de qualification du Premier Pas Pongiste (PPP), qui est une compétition réservée aux jeunes non licenciés scolarisés en CE et CM. Plusieurs élèves se sont qualifiés pour la finale du district regroupant les meilleurs jeunes des écoles de Reims et de ses alentours ; cette finale s'est déroulée le samedi 22 janvier 2005.

Depuis le mois de septembre tous les élèves ont progressé ; 4 garçons sont même venus grossir l'effectif du groupe d'entraînement de Michel Chazeau, tous les mercredis de 15 à 17h. Alors, la nouvelle star est-elle dans ce groupe..? Il est trop tôt pour le dire, mais une chose est sûre, les résultats en compétition sont prometteurs :



P P P DISCRIT DE REIMS - 22 JANVIER 2005

CE Filles	C M Filles	C E Garçons	C M Garçons
1 -Léa Dumay
2- Charlyne Fernandes	11- Anaïs Florentin	4- Thimothée Moindjie	5- Jérôme Kleinau
.....	6- Pierre François
7- Marie Soline Danhiez	14- Marine Desjardin	9- Florian Bannier	7- Mathieu Fernandes

T O P RÉGIONAL DE DÉTECTION POUSSINS ET BENJAMINS - 23 JANVIER 2005

Filles 1996	Garçons 1995
2 - Léa Dumay - ASC les Mesneux	11 - Jérôme Kleinau - ASC Les Mesneux

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE VILLAGE ?

Voici une photo prise dans Les Mesneux :
Savez-vous où (à quelle adresse, au coin de quelles rues, sur quelle place...) ?
Si vous séchez, promenez-vous dans Les Mesneux, et cherchez !

La réponse dans le prochain numéro...



LA PAGE DU COMITÉ DES FÊTES

SOIRÉE CABARET LE 13 MARS 2005

Comme d'habitude et selon la formule consacrée, les absents ont eu tort. C'est en effet une troupe de professionnels qui a animé cette soirée transformiste. Chansons populaires interprétées avec la tenue fétiche de chaque artiste, homme et femme, se sont succédées pendant plus de 2 heures à un rythme effréné, avec un final à couper le souffle. Une soirée dansante a clôturé cette soirée haute en couleur.

14 NOVEMBRE REPAS DES AINÉS

Samedi 19 mars :

Dimanche 17 Avril : Randonnée pédestre et V.T.T.

14, 15 et 16 mai : Fêtes patronale.

Dimanche 5 juin : Brocante.



José Berton



APPEL AU CIVISME POUR LA PROPRETE DE NOTRE VILLAGE

Il a été remarqué, de plus en plus, que de nombreuses déjections canines souillaient les trottoirs de notre village. Plusieurs plaintes de riverains à ce sujet sont d'ailleurs parvenues au Conseil Municipal.

Pour le bien de tous, il serait souhaitable que les propriétaires de chiens fassent effectuer les besoins naturels de leurs animaux de compagnie dans le caniveau, ou tout au moins ailleurs que sur les trottoirs ou les espaces verts comme on le voit hélas trop souvent...

Nous comptons sur le civisme des propriétaires de chiens pour que chacun puisse se promener dans notre village sans avoir à regarder où il pose les pieds...

Il serait regrettable d'avoir à prendre des mesures coercitives pour mettre fin à ces désagréments qui nuisent à nombre de nos concitoyens. D'avance, merci de votre compréhension...

Bernard Desson

A propos de l'A.D.S.L.

Informations sur l'équipement haut débit de notre commune

M. Jean-Luc Fressigné, de la direction des relations extérieures de France Télécom, a tenu une réunion d'information en notre mairie lundi 28 février dernier en présence de Monsieur le Maire, de quelques élus et de moi-même.

Le problème d'équipement de notre commune en haut débit est à la fois technique et économique.

Technique :

Le signal ADSL, comme tout signal électrique, perd de sa force avec la distance pour finalement n'être plus exploitable. Notre commune, située à environ 7000 m du central des Châtillons, ne peut bénéficier de ce service.

Economique :

France Télécom, malgré de réels efforts de recherche et d'équipement, se doit de raisonner essentiellement en terme de rentabilité, le haut débit n'étant pas, comme le croient encore certains, du domaine du « service public » comme l'est le téléphone.

La vraie solution, le raccordement à un central plus proche comme celui de Pargny les Reims ou la création d'un point de raccordement dans notre commune ne sont donc pas à l'ordre du jour pour les raisons citées ci-dessus.

France Télécom va donc nous proposer prochainement une solution alternative, le RE-ADSL, il s'agit d'un signal légèrement amplifié à sa source afin de pouvoir aller un peu plus loin (le gain est d'environ d'1 km).

Dans un premier temps (été 2005) 75 à 80% de notre commune devrait être raccordable (en fait les abonnés dont le taux d'affaiblissement se situe en dessous de 75 db (db=décibel, norme de mesure de l'affaiblissement d'une ligne, plus ce chiffre est élevé, moins la réception est bonne).

Vous pouvez consulter ce taux sur le site : www.degrouptest.com en tapant votre n° de téléphone.

Pour les autres abonnés, dont le taux se situe entre 75 et 80 db (souvent les rues les plus éloignées du centre de la commune), il va falloir encore attendre. France Télécom poursuit le développement d'équipement permettant de se raccorder avec des taux d'affaiblissement aussi élevés. M Fressigné a bon espoir de voir ces recherches aboutir pour la fin de l'année.

A savoir également :

-Le RE-ADSL ne permet pas de dépasser le débit de 512 Kbits.

-Autres fournisseurs d'accès que France Télécom : La commercialisation de l'offre RE-ADSL sera fonction de la stratégie commerciale de chaque FAI, la fourniture d'un modem spécifique par exemple entraînant des coûts de mise à disposition plus importants que dans une offre ADSL classique.

Pour terminer, dans le cadre du développement de la zone comprise entre Croix-rouge et Bezannes TGV, un nouveau point de raccordement sera créé à Bezannes à l'horizon 2007; Notre commune devrait y être raccordable; La distance redescendant sensiblement (environ 3000 m) nous pourrions alors bénéficier de débits beaucoup plus importants.

Sylvain Desjardin - 19 rue des Moyères -03.26.36.15.62

Boulangerie Artisanale

**1^{er} Prix Artisanat du
" REIMS CRÉATOR 2000 "**
ses 22 variétés de pains spéciaux
dont le beaujolais Rosette



**Une équipe de professionnels pour vous satisfaire
et vous accueillir à 3 adresse**

16 rue de l'Ancien Château
51430 BEZANNES
Tél. 03 26 36 20 96
de 6h30 à 13h / 16h à 20h
Fermé le mardi

10 Bd Barthou
51100 REIMS
Tél. 03 26 86 53 36
de 6h à 20h NON STOP
Fermé le mercredi

68 Bd Dr Roux
51100 Reims
Tél. 03 26 86 57 14
de 6h à 20h NON STOP
Fermé le mardi



J.L. DELVILLE vous y attend.

Banette. Boulanger pour le meilleur des pains

Un électricien proche de vous, dans votre village,



Pour vos dépannages, installations électriques et alarmes intrusions,
Contactez Eddie Désiront au 03.26.49.22.86 ou 06.23.22.59.32

12 rue de Sacy Les MESNEUX

Devis gratuits

V . B . S .

Service de Secrétariat avec Rapidité, Sérieux et Discretion

28, rue du Hordon 51370 Les Mesneux

Travaux d'Écriture et du Secrétariat, Juridique, Internet

- ◆ *Service de fax, photocopie en Noir & Blanc ou Couleur*
- ◆ *Mise à disposition d'une adresse e.mail personnelle*
- ◆ *Rédaction de tous courriers, Statuts, CV, Roman*
- ◆ *Formalités d'immatriculation commerciale*
- ◆ *Domiciliation de votre adresse avec renvoi de courrier...*

G.S.M : 06.67.71.92.33

Tél/Fax : 03.26.36.46.32

e.mail : vbs51@free.fr

Envoi de tarif et de documentation sur simple demande.